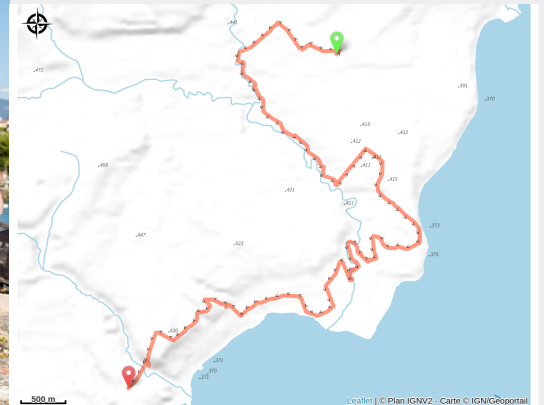


Echappée Jurassienne Pédestre - Étape 20 : Gland - Gare de Nyon



Randonneurs à Nyon devant le lac Léman (© Benjamin Becker/Jura Tourisme)



Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 3 h

Longueur : 12.2 km

Dénivelé positif : 214 m

Difficulté : Facile

Type : Itinérance

Thèmes : Histoire et patrimoine,
Lacs, rivières et cascades

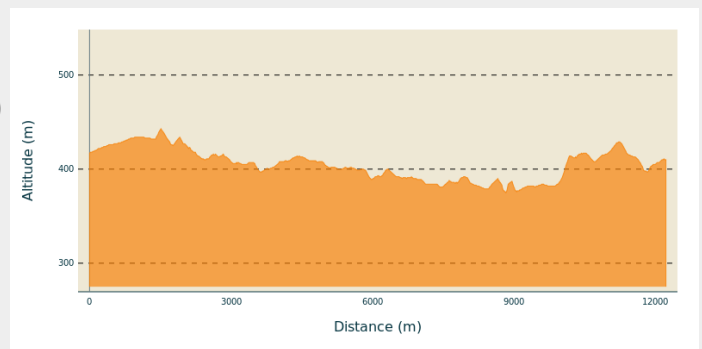
Itinéraire

Départ : Gland

Arrivée : Nyon

Balisage :  GR® (Grandes Randonnées)

Profil altimétrique



Altitude min 375 m Altitude max 443 m

Cette dernière étape de l'itinéraire Suisse de l'Échappée Jurassienne est relativement courte et permet de profiter pleinement des bords du lac Léman...

D'abord en traversant l'un des plus beaux golfs de suisse, puis, les pieds dans l'eau en rejoignant le célèbre Château Prangins du XVIIIème siècle qui abrite le musée national suisse et le plus grand potager historique de Suisse !

Enfin, les randonneurs arriveront à destination dans la ville de Nyon, fondée il y a plus de 2 000 ans par les Romains. Véritable pépite sur le lac à l'histoire incroyable, Nyon mérite que l'on s'attarde pour profiter de son centre bourg mais également de sa marina et de son cadre idyllique. Un petit coin de paradis entre les Alpes, le Jura, le lac Léman et le vignoble de la Côte, plus grand vignoble de Suisse...

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques



Recommandations

- Pensez à vous munir de votre passeport en cas de contrôle des douanes à la frontière.
- En suisse, suivez le balisage pédestre jaune et référez-vous au Topoguides

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de prendre de quoi vous ravitailler, de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces.

Dans le Jura, les randonnées empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...).

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun détritrus, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

i Lieux de renseignement

Jura Tourisme

17 rue Rouget de Lisle, 39009 LONS-LE-SAUNIER

sejour@jura-tourism.com

Tel : 03 84 87 08 88

<https://www.jura-tourism.com/>

